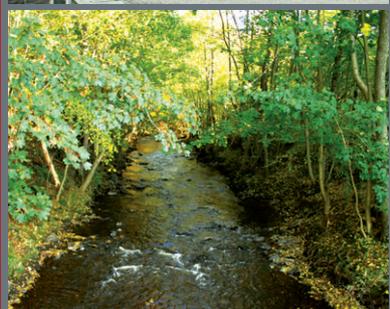


Bulletin Communal n° 74

MARCHE-EN-FAMENNE

4^{ème} trimestre 2007

Editeur responsable: M. André Bouchat
Avenue de la Toison d'Or, 45 • 6900 Marche-en-Famenne



Le PCDR

Programme Communal de Développement Rural

& Le PCDN

Plan Communal de Développement de la Nature

Meilleurs
Vœux 2008

Carrosserie **B/BASTIN**



info@carrosseriebastin.be ISO 9001

A la carrosserie Bastin
un renseignement ne vous engage à rien

PENSEZ BIEN - PENSEZ BASTIN !

Possibilités: prise de votre véhicule à domicile
et véhicule de remplacement.

Bureau ouvert:

Lundi et mercredi de 14h à 18h

Vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous

Agréée par toutes
les compagnies d'assurances

NOUVEAU

Sur nos sites
de **MARCHE** et de **HOTTON**
Remplacement de Pare-brise
DEVIS GRATUIT

Route de
La Roche, 91
6990 **HOTTON**



Zoning Industriel 6/A
6900 **MARCHE**

Tél: 084/46 61 04

Fax: 084/46 75 95

Vols en hélicoptère



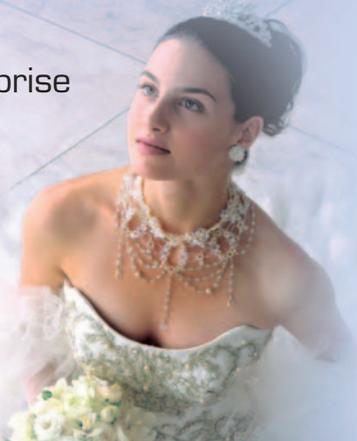
- Baptêmes de l'air
- Vols d'initiation
- Chèques-cadeaux
- Vols gastronomiques
- Mariages, S' Valentin

CLUBS ET ASSOCIATIONS

- dynamisez vos manifestations en organisant
des baptêmes de l'air avec pilote professionnel

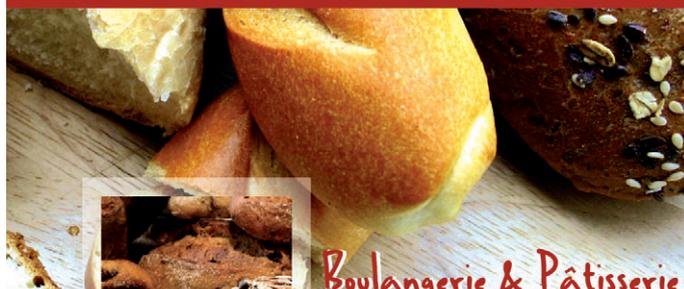
André Pasô Tél.: +(352) 99 44 95 www.helico.lu

Reportage
Mariage
Studio
Photos d'entreprise



PASCAL THEMANS Photographe
Tél : 0477 98 67 02
Mail : info@reporter-photo.be
Web : www.reporter-photo.be

MARCHE - MARLOIE - LA ROCHE - ROCHEFORT - CINEY - ON - ERPENT



Boulangerie & Pâtisserie

Des pains de goût, pour
chaque occasion et pour
tous les jours de la semaine



Rue des Savoyards, 8
Marche-en-Famenne
☎ 084/31 15 01

Cette fois, nous abordons ensemble deux chapitres qui nous touchent de près et nous concernent tous puisqu'ils se rapportent directement à notre cadre de vie.

Le premier s'intitule **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Il s'inscrit dans le droit fil de ce qu'on appelait antérieurement la Rénovation rurale. Nous rappellerons quelques exemples - parmi d'autres - de ce qui a été réalisé mais surtout, nous vous expliquerons dans quel esprit et selon quelles procédures la nouvelle formule va se mettre en place.

En fait, malgré la nouvelle appellation, les deux processus sont similaires, si ce n'est que les techniques de communication et de consultation de la population ont considérablement changé. La manière d'envisager les choses va évoluer vers une stratégie globale de développement cohérente, réfléchie, tournée vers le long terme et soutenue par une large participation de la population.

Outre les institutions marchois, des extérieurs viendront apporter leur aide ou leur savoir-faire : la Fondation rurale de Wallonie (pour ce qui concerne les techniques de fonctionnement d'une commission de développement rural), un auteur de projet (analyse socio-économique - rédaction d'un rapport final) et la Région (lorsqu'il s'agira de soutenir le financement).

Une fois le dossier ficelé, il sera transmis à la Région pour approbation. Il portera sur 10 ans maximum. Le grand départ est d'ores et déjà annoncé pour le premier semestre 2008. Ne manquez pas l'occasion, tenez-vous prêts pour le grand départ et mobilisez-vous pour améliorer votre cadre et vos conditions de vie sur le territoire de la commune.

Les responsables sont à la recherche d'un logo fédérateur : lancez-vous! (Voir le règlement dans le dossier).

Le second chapitre traite du **Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)** qui "vise à maintenir, à développer ou à restaurer la biodiversité au niveau communal en impliquant tous les acteurs locaux et après avoir dégagé une vision commune de la nature et de son avenir au niveau local".

Le PCDN s'élabore donc également avec une participation active de la population (ici aussi avec l'aide d'extérieurs); il peut ainsi fédérer tous ceux qui agissent déjà de manière efficace (comme les membres du Grimm) et tous ceux qui sont prêts à apporter leur pierre à l'édifice.

Le train est déjà sur les rails suite à une importante réunion plénière à la fin de l'année dernière : six groupes de travail sont maintenant constitués afin de sérier les propositions : Tourisme & Sentiers, Nature & Habitat, Assainissement & Energie, Agriculture & Nature, Faune & Flore et Sensibilisation & Communication.

En résumé, l'action du PCDN vise à développer une vision commune - et pour certains nouvelle - de la Nature et de la biodiversité.

Remarquons encore - d'ailleurs on le verra dans le dossier - que le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) sont complémentaires en ce qui concerne le but à atteindre et dans la démarche même pour y arriver.

La rédaction

Vœux

Au nom du Bourgmestre, des Echevin(e)s et de tous les élus de l'actuelle mandature, avec les membres du personnel communal et para-communal, avec tous ceux et celles qui gèrent ou animent notre vie communale, nous vous souhaitons de tout cœur une excellente année 2008.



La 38^e campagne d'ILES DE PAIX se déroulera les 11, 12 et 13 janvier 2008
Contact : Iles de Paix - 37 rue du Marché à 4500 Huy 085/230 254



La campagne aura lieu les 25, 26, 27 janvier 2008

Edito p 3

Dossier
PCDR - PCDN pp 5, 7, 9, 10, 11, 12

Communiqués pp 13, 14

MCFA p 15

BC nouvelles pp 16, 17

Agenda p 18

Noces d'Or p 19

Novembre : mois du souvenir



RÉDACTION

Günther Giet

rue de la Forêt, 24 - Marche (Champlon)
tél. 084/31.23.27
gunther.giet@marche.be

MERCI

Merci aux équipes en charge du PCDR et du PCDN.
A Marc Lemaire et Hubert Neu pour la relecture.

Ce bulletin communal est édité par le collège échevinal de la commune de Marche.

084/31.17.17

info@punchcommunication.be



Venez découvrir nos propositions
pour les fêtes de fin d'année



Rue Porte Haute, 4
Marche - 084/31.52.04

Ouvert le lundi de 10h à 14h
du mardi au samedi de 9h à 18h

Rue des Tanneurs, 11 || 6900 MARCHE-EN-FAMENNE



Tél.: 084/34 40 48
GSM : 0478/33 28 95
Fax: 084/34 40 48
chauffage@perin.be
www.perin.be

INSTALLATIONS SANITAIRES

CHAUFFAGE CENTRAL TOUS SYSTÈMES,

ENTRETIEN, RÉPARATION, CONTRÔLE CITERNE MAZOUT



Office d'Aide aux Familles Luxembourgeoises

OFFICE D'AIDE AUX FAMILLES
LUXEMBOURGEOISES a.s.b.l.

AIDES FAMILIALES

GARDES MALADE À DOMICILE

AIDES MÉNAGÈRES -
TITRES-SERVICES



Pour tous renseignements :

Rue de l'Ermitage, 2 • B-6950 NASSOGNE

Tél 084/21.06.99 • Fax 084/22.14.01

E-mail : oaf@skynet.be



Avec le soutien
de la Province de Luxembourg
et des C.P.A.S.

Optique **BUISSERET**

Maitres-opticiens depuis 160 ans

Grande action
d'automne
VARILUX

à partir du 15/10/07
jusqu'au 31/12/07

POUR TOUT ACHAT
d'une monture
et verres VARILUX,

RECEVEZ

ce superbe coffret
de vins du monde



Mieux voir le monde, ...

... mieux goûter au monde

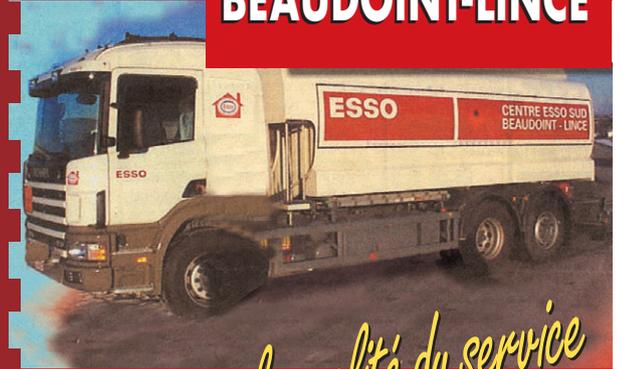


MARCHE

Rue de Luxembourg, 2 - Résidence Jean de Bohême
Tél.: 084/32 19 48

www.optiquebuisseret.be

**CENTRE ESSO SUD
BEAUDOINT-LINCÉ**



La ponctualité et la qualité du service

Promesses tenues

■ Chaussée de Liège, 13 • MARCHE • 084/31.19.17

PRÈS DE CHEZ VOUS !

I. Le Programme Communal de Développement rural (PCDR)

► INTRODUCTION

Avec l'obtention de subsides pour les aménagements prochains de la Place Capitaine Mostenne à On et d'une liaison cycliste entre Aye et Marche s'est achevé le dernier Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de notre commune.

Grâce à ce programme, de nombreux projets ont pu être réalisés, largement subventionnés par la Région wallonne: aménagement de maisons de village à Verdenne, Grimbiémont, Lignièrès; aménagement d'espaces publics à Aye, Waha, On, Champlon; rénovation de la Vieille Cense à Marloie...

Consciente de la nécessité de développer davantage encore cette dynamique, notre commune a décidé de relancer une nouvelle Opération de Développement rural. Pour ce faire, nous bénéficierons de l'accompagnement et des conseils avisés des agents de la **Fondation rurale de Wallonie**.

Aujourd'hui, nous pouvons œuvrer **ensemble** à la mise en place d'une stratégie globale de développement pour notre commune, une stratégie qui sera cohérente, réfléchie et tournée vers le long terme.

Mais pour ce faire, la participation de la population est essentielle.

- ALORS :
- Pour être acteur de votre cadre de vie...
 - Pour exprimer ce que vous pensez de votre commune et de ses défis...
 - Pour débattre de vos attentes, de vos besoins, de vos souhaits...
 - Pour construire les actions et projets de demain...



Il est essentiel de **PARTICIPEZ A L'OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE VOTRE COMMUNE !**

► MAIS QU'EST-CE DONC QU'UNE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL ?

« Une opération de développement rural consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants au point de vue économique, social et culturel ». Décret du 6 juin 1991

- Une Opération de Développement rural, consiste donc à envisager l'avenir de la commune, en concertation avec la population et à doter la commune d'un programme de projets et d'actions à réaliser afin d'**assurer une meilleure qualité d'existence pour chaque habitant**.

► Elle repose sur **TROIS GRANDS PRINCIPES** :

- ❶ **Faire participer la population** : tout au long de l'opération, vous serez informés, consultés, écoutés et surtout vous serez invités à participer. Vous aurez l'occasion d'exprimer ce qui vous préoccupe et de débattre de l'avenir que vous souhaitez pour votre commune ou pour votre village;
- ❷ **Envisager une approche globale** : la réflexion et les projets concernent toutes les facettes de la vie communale (économie, social, environnement, culture, mobilité, patrimoine, agriculture, logement, vie associative...);
- ❸ **Déboucher sur des réalisations concrètes** : pour réaliser les projets proposés, la commune pourra bénéficier de subventions auprès de la Région wallonne à concurrence de 80% du coût total du projet.

Le **Programme Communal de Développement rural (PCDR)** qui résulte de cette opération sera transmis au Gouvernement wallon pour approbation. Il portera sur 10 ans maximum. Certains projets pourront être financés à 80% par la Région.

Le programme final comprendra

- le diagnostic de la commune ;
- les résultats de la consultation de la population ;
- les objectifs de développement de la commune ;
- les actions et projets retenus pour répondre aux objectifs ;
- la programmation de réalisation des actions et projets sur 10 ans.

!!! VOUS POUVEZ PARTICIPER AUX CHOIX ET AUX DÉCISIONS CAR... la commune étant votre lieu de vie, vous la connaissez par l'intérieur sous ses différents angles selon votre activité, votre sensibilité, vos habitudes... Le PCDR sera donc développé avec vous, à partir de vos idées, au travers d'actions concrètes dans un but d'amélioration, de valorisation et de dynamisation de votre cadre de vie.

► QUI PARTICIPE À L'OPÉRATION ?

1. LA POPULATION

- Elle est un partenaire actif car elle habite la commune, y développe une activité économique, s'occupe de sa gestion et/ou se préoccupe de sa préservation, de sa valorisation.... C'est elle qui a des attentes et qui est la plus proche de la réalité de terrain. Sa participation est essentielle pour la réussite de l'opération. Elle participe aux réunions d'information et de consultation pour faire des propositions et réfléchir au développement de sa commune.

*Vous voulez devenir indépendant ?
Vous êtes déjà indépendant ou chef de PME ?
Vous occupez du personnel ou vous voulez engager ?*

UN SEUL CONSEILLER



*formalités d'installation - conseils à la création d'entreprise
lois sociales pour indépendants
calcul et gestion des salaires - conseils juridiques
allocations familiales*

A Marche, près de chez vous

ucm rue Dupont, 45 - Marche - 084/31.40.16

Ets Guissart & Fils sprl

*Grains - Engrais
Produits Pétroliers - Mazout ultra*



TOTAL

Rue du Luxembourg, 94 • 6900 Marche-en-Famenne
Tél. 084/31.18.76

Hospi solidaire

Soyez rassuré !

Une assurance hospitalisation :

- comprise dans votre cotisation **sans supplément**
- **pas** de questionnaire médical
- **pas** de limite d'âge



- **pas** de plafond
- **pas de franchise** pour vos enfants jusqu'à 18 ans
- jusqu'à **15 euros par jour** pour accompagner votre enfant à l'hôpital



La solidarité, c'est bon pour la santé

Renseignez-vous au
0800 10 9 8 7
www.mc.be

Brasserie Restaurant
La Mandarine
Restauration non-stop
de 11 à 22 h

www.la-mandarine.be
Place aux Foires, 18 • 6900 Marche • Tél. 084/445 900

KJO s.p.r.l. • T.V.A. BE 863 754 514 • Fortis 001-4199937-10

2. LES ÉLUS COMMUNAUX

► Ils sont les initiateurs et les maîtres d'œuvre de l'opération. Les conseillers communaux suivent l'opération et, en fin de parcours, approuvent le Programme Communal de Développement Rural.

3. LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (CLDR)

► Elle suit et participe à l'élaboration de la stratégie de développement, veille à la cohérence des projets et définit les priorités. Elle organise également les groupes de travail pour approfondir un sujet ou le préciser. Elle est présidée par le Bourgmestre ou son représentant et comprend entre 10 et 30 membres ainsi qu'un nombre égal de suppléants. Les membres doivent être représentatifs du territoire de par leur profession, âge, sexe, catégorie socioprofessionnelle, village... Maximum un quart des membres peut être désigné au sein du Conseil communal.

4. L'AUTEUR DE PROJET

► Notre auteur de projet : le bureau Alain MARIAGE de Rocourt. Ce bureau d'étude, désigné par la commune, sera chargé d'établir l'analyse socio-économique et de rédiger le programme final à soumettre au Gouvernement wallon.

5. LA FONDATION RURALE DE WALLONIE



► Deux agents de développement apporteront conseils et savoir-faire à tous les Partenaires de l'opération en termes de méthodologie, de participation citoyenne et de développement stratégique d'un territoire.

6. L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (ADL) ET L'ADMINISTRATION COMMUNALE

► L'ADL sera chargée, en collaboration avec l'administration communale et la FRW, de l'organisation et du suivi des réunions.

► COMMENT PARTICIPER ?

► Rien de plus facile !

Différentes réunions seront organisées: information et consultation, Commission Locale de Développement Rural (CLDR), groupes de travail...

Vous serez forcément au courant. Il suffit de rester un minimum attentif à ce qui se passe autour de vous. Les informations relatives aux dates de réunions vous arriveront en temps utile via: le site internet de la commune, le bulletin communal, les toutes-boîtes, le bouche à oreilles...

► LES DIFFÉRENTES ÉTAPES (AU NOMBRE DE 6)

1. DÉCISIONS COMMUNALES (DÉJÀ PRISES)

- ◉ Volonté de mener une Opération de Développement rural (délibération du Conseil communal).
- ◉ Nomination d'un auteur de projet pour rédiger le PCDR.
- ◉ Désignation d'un organisme accompagnateur (Fondation rurale de Wallonie).



2. DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT ACTUEL DE LA COMMUNE (PHASE ACTUELLE)

► Cette étape, réalisée par l'auteur du projet, comprend :



3. INFORMATION ET CONSULTATION DE LA POPULATION

► Ces séances qui se font par village et par public-cible serviront à valider le diagnostic et à discuter sur les enjeux proposés (ce que la commune peut perdre ou gagner pour les dix prochaines années).

4. CONSTITUTION DE LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (POUR Y PARTICIPER, VOUS POURREZ POSER VOTRE CANDIDATURE EN TEMPS UTILES)

- ◉ La CLDR définit une stratégie communale de développement avec des propositions d'objectifs et d'actions programmées sur 10 ans.
- ◉ Elle organise sa réflexion sur les grands enjeux autour de groupes de travail thématiques.
- ◉ Elle présente également le résultat de ses travaux au Conseil communal.

5. APPROBATION DU PCDR PAR LE CONSEIL COMMUNAL ET LE GOUVERNEMENT WALLON

► Après le passage au Conseil communal, le document est présenté devant la Commission régionale de l'Aménagement du Territoire (CRAT) pour être ensuite soumis à l'approbation du Gouvernement wallon.

6. RÉALISATIONS

► Les projets pourront être réalisés notamment grâce à l'obtention de subventions de la Région wallonne principalement, mais aussi de la Communauté française ou dans le cadre de programmes européens.

► BILAN DES OPÉRATIONS PRÉCÉDENTES

Outre le fait de permettre à notre commune de se doter d'une véritable stratégie de développement, en phase avec les aspirations de la population, de nombreux projets ont pu être réalisés grâce au PCDR :

- ◉ aménagement de la Vieille Cense à Marloie (en ce compris la cour intérieure) ;
- ◉ aménagements de Maisons de village à Aye, Grimbiémont, Lignièrès, Verdenne ;
- ◉ aménagements d'espaces publics à Aye (Place du Baty), Champlon (abords de l'église), Hargimont (abords de l'église), Hollogne, On (Place Capitaine Mostenne), Waha (abords de l'église).

Et prochainement : aménagement de la Place Capitaine Mostenne à On ; création d'une liaison cyclo Aye-Marche.



Mutualité Socialiste du Luxembourg

Il y a toujours une agence près de chez vous...

Rue des Savoyards, 2
6900 **MARCHE-EN-FAMENNE**

Permanence - 084 32 00 20

- > Lundi de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h30
- > Mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- > Mercredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- > Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h30
- > Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- > Samedi de 9h00 à 12h00

Centre de planning familial FPS - 084 32 00 25

Consultations psychologiques, juridiques, sociales et médicales

> www.planning-familial.be

Optique Point de Mire - 084 32 00 21

Lunettes, verres, lentilles et accessoires dans de grandes marques
Réductions pour les affiliés

- > Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- > Samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h00

Rue du Vivier, 5
6900 **AYE**

Permanence - 084 31 00 15

- > Mardi de 9h00 à 12h00
- > Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- > Jeudi de 13h30 à 17h30
- > Vendredi de 9h00 à 12h00
- > Samedi de 9h00 à 12h00

Place Capitaine Mostenne, 13
6900 **ON**

Permanence - 084 34 58 65

- > Mardi de 13h00 à 19h00
- > Jeudi de 9h00 à 12h30

www.mslux.be



Place de la Mutualité, 1
6870 SAINT-HUBERT
061 23 11 11

A vos côtés, à tout moment

BESOIN DE MAZOUT ?

Coupon à nous retourner via la poste.

ETABLISSEMENTS

GUY HERION

Pneus



- OUI, JE SUIS INTÉRESSÉ PAR :
- la livraison automatique
 - le paiement échelonné
 - la livraison automatique et le paiement échelonné
 - une livraison de mazout

POUVEZ VOUS ME CONTACTER PAR TÉLÉPHONE :

- lundi mardi mercredi
- jeudi vendredi
- entre 8h30 et 12h00
- entre 13h00 et 17h00

Mr-Mme

N° Tél.

OU POUVEZ-VOUS ME FAIRE PARVENIR TOUTES LES
INFORMATIONS PAR COURRIER À L'ADRESSE SUIVANTE :

Mr-Mme

Rue N°.....

C.P. Localité

URGENT

Avenue de France, 162 • MARLOIE-MARCHE
Tél. 084/31 16 96 • Fax 084/31 65 96
www.herion.be

Vous aurez de nos nouvelles dès réception de votre demande.

*Egalement
Station de Pneu*



LEGRAND

carrosserie

**Daniel Legrand,
Maître Carrossier**

Rue du Parc Industriel
6900 Marche-en-Famenne
Tél. 084 32 12 11
Fax 084 32 12
daniel.legrand@swing.be



*Monuments - Caveaux
Restauration & Sablage
de monuments anciens*

F. Mazzocchetti - gérant
LEBOUTTE BETON MARLOIE sprl
leboutte.beton@yucom.be

Chaussée de Rochefort, 6 • 6900 MARLOIE
Tél. 084/31.10.44 • Fax 084/31.64.67



► CRÉATION D'UN LOGO

► dans le cadre du lancement de l'Opération de Développement rural, l'administration communale fait appel à vos talents artistiques pour **créer un logo**.



DÈS AUJOURD'HUI, PARTICIPER À NOTRE CONCOURS LOGO

Ce logo deviendra l'**emblème fédérateur** de cette Opération de Développement rural.

Voici quelques éléments repères propres à la philosophie du développement rural pour aiguiller votre travail créatif

- amélioration du cadre et des conditions de vie des habitants de la commune ;
- participation citoyenne active ;
- développement de projets et d'actions en milieu rural - les domaines abordés touchent tous les thèmes de la vie en milieu rural.

Nous vous invitons à consulter le règlement ci-dessous et à remettre votre projet sur papier et, idéalement, sur support informatique **pour le 16 janvier 2008 au plus tard, auprès de Madame Anne Schmitz, Administration communale, Boulevard du Midi, 22 à 6900 Marche-en-Famenne.**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, n'hésitez pas à contacter la Fondation rurale de Wallonie (organisme accompagnateur de l'Opération): Séverine Schonne ou Denis Defays (084/21 98 60 ou famenne@frw.be).

Vous trouverez également davantage d'informations sur cette opération sur le site : <http://pcdr.marche.be>

RÈGLEMENT DU CONCOURS LOGO

1. Le concours logo est ouvert à toutes les personnes intéressées, quel que soit leur âge. Chaque participant peut envoyer plusieurs logos.
2. Le logo gagnant reflètera la philosophie générale de l'Opération de Développement rural. Pour participer, il suffit de faire parvenir votre proposition de logo, en indiquant vos nom, prénom, adresse (postale/e-mail) et téléphone **avant le 16 janvier 2008, auprès de Madame Anne Schmitz, Administration communale, 22 à 6900 Marche.**
3. Le logo doit avoir une taille variant de hauteur : +/- 4 cm (longueur : maximum 18 cm) à hauteur : +/- 15 cm (longueur : maximum 24 cm). Ces valeurs sont données à titre indicatif. Elles expriment que le logo doit pouvoir être utilisé tant comme « entête de courrier » que comme « page de garde d'une publication » (ou même d'une projection sur écran). Le logo réalisé doit être transmis sur format papier et idéalement également sur format informatique (format .tiff ou .jpg). Le format informatique n'est pas une condition indispensable de participation, les productions sur papier seront éventuellement scannées ultérieurement.
4. Le jury choisira le logo gagnant sur la base de l'originalité, de la créativité et de la mise en œuvre des conditions requises pour refléter l'image de l'Opération de Développement rural.
5. Le jury est composé des membres de la Commission locale de Développement rural.
6. La décision du jury est sans appel.
7. Le jury du concours sélectionnera le gagnant le 31 janvier 2008 au plus tard.
8. Le gagnant sera avisé personnellement par téléphone ou par e-mail. Le logo primé et le nom du gagnant seront renseignés sur le site internet de l'administration communale et sur le site de l'opération de développement rural.
9. L'œuvre primée devient la propriété exclusive de l'administration communale. Le logo pourra être utilisé, exposé ou reproduit libre de droit dans le cadre de l'Opération de Développement rural et servira à la promotion de celle-ci.
10. L'administration communale ne pourrait être tenue responsable si, par suite d'un cas de force majeure, ou de toute cause indépendante de sa volonté, des changements de dates intervenaient ou même si le concours était modifié ou purement et simplement annulé. Elle ne saurait non plus être rendue responsable des retards ou des pertes des envois, du fait des services de mails ou autres, ou de leur destruction par tout autre cas fortuit.
11. La participation à ce concours implique le plein accord des participants sur l'acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

► POUR TOUTE QUESTION RELATIVE À L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

SITE WEB : <http://pcdr.marche.be>

MAIL : pcdr@marche.be

FONDATION RURALE DE WALLONIE,
organisme en charge de l'accompagnement de l'opération.
Tél: 084/21 98 60 ou mail : famenne@frw.be



II. Le Plan Communal

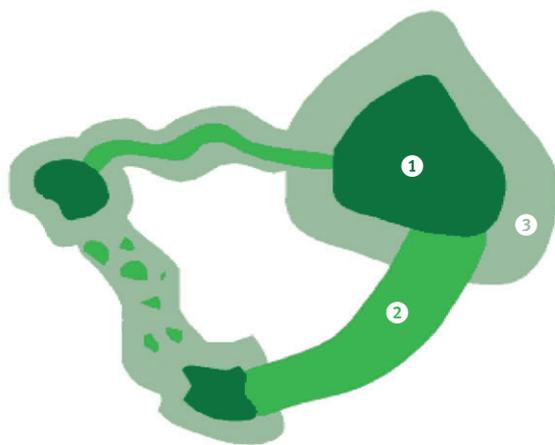
de Développement de la Nature (PCDN)

Les Plans Communaux de Développement de la Nature visent à maintenir, à développer ou à restaurer la biodiversité au niveau communal en impliquant tous les acteurs locaux et après avoir dégagé une vision commune de la nature et de son avenir au niveau local.

HISTORIQUE PCDN

Dans la foulée de Rio et à l'occasion de l'Année Européenne de la Conservation de la Nature en 1995, la Région wallonne lançait vers les communes wallonnes un programme de sauvegarde de la biodiversité. **L'objectif** : préserver ou développer la diversité naturelle au niveau communal, en concertation étroite avec tous les acteurs et en tenant compte du développement économique et social de la collectivité, au travers d'une nouvelle grille de lecture: le "réseau écologique". Actuellement, les PCDN sont en place dans une cinquantaine de communes en Région wallonne et des nouveaux seront initiés en 2008.

LE RÉSEAU ÉCOLOGIQUE



Ce réseau est constitué de ① **zones centrales** dans lesquelles la conservation de la nature est prioritaire sur les autres fonctions (exemple: les réserves), des ② **zones de développement** ou de restauration des valeurs naturelles, dans lesquelles la conservation des espèces et de leur biotope est compatible avec une exploitation économique, moyennant certaines précautions ou réaménagements (exemple : les forêts de production qui, lorsqu'elles sont exploitées en tenant compte de leur fonction d'accueil pour la flore et la faune, assurent la protection des espèces strictement forestières: plantes, oiseaux, insectes, organismes décomposeurs...) ainsi que des ③ **zones de liaison (couloirs de liaison)** permettant les migrations et les échanges entre les populations de ces divers milieux (exemple: les relais ponctuels > vieux arbres, haies, rangées d'arbres et les vergers, talus herbeux, bords des champs, mares, fossés à eau douce et les couloirs de liaison > fonds de vallées encaissées, rivières, voies ferrées désaffectées...).

Cette notion est un outil pour tenter d'instaurer une **prise en compte de la nature dans ET hors des réserves**, ce qui signifie sur l'ensemble du territoire. Cet ensemble se caractérise par son occupation et son utilisation pour les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisation, vie économique et industrielle, tourisme et loisirs...).

LE PCDN EN ACTION

Cette nouvelle prise en compte du patrimoine naturel doit donc passer par les ACTEURS locaux.

Chaque commune élabore et développe son propre plan qui doit contenir au moins deux piliers pour mettre en œuvre cette évolution locale :

- la **concrétisation** des projets avec les acteurs concernés (mares dans les écoles, vergers, haies, mesures agri-environnementales avec les agriculteurs, jardins naturels chez les particuliers, le maintien et la gestion des réserves naturelles, les opérations "combles et clochers" et "bords de routes",...) : c'est le pilier conservation et développement du réseau écologique communal.
- la **sensibilisation** continue de l'ensemble de la population, parmi laquelle une grande partie d'acteurs qui ne sont pas encore partenaires du PCDN et qu'il reste à convaincre : c'est le pilier information, sensibilisation, éducation de la population en général et de certains publics cibles.

En matière de biodiversité, l'état actuel montre un bilan plutôt positif quant aux projets développés ayant trait à la nature. Ces projets sont très nombreux et très variables d'une commune à l'autre, de nombreux partenaires différents y participent. Ils touchent vraiment à l'ensemble des milieux qui constituent un territoire : arbres, haies, vergers, champs, forêts, jardins, parcs et espaces verts, mares, zones humides et rivières, carrières, zones industrielles, abords de complexe sportif, combles et clochers, bords de routes, ..., sans oublier les sites de grand intérêt biologique tels que les réserves naturelles, les zones humides d'intérêt biologique, les cavités souterraines d'intérêt scientifique (chauves-souris), etc.

On peut dire que le PCDN part d'une démarche **volontaire** de développement territorial en concertation qui se préoccupe aussi bien de **nature ordinaire** qu'extraordinaire ! Pour ce faire, il vise le **changement des mentalités** d'un maximum d'acteurs concernés (il y en a beaucoup plus que pour la seule nature dans les réserves) et le **long terme**.

LES SIX GROUPES DE TRAVAIL DE NOTRE PCDN : DES IDÉES CONCRÈTES !!!

La réunion plénière du 20 décembre 2006 a rassemblé pour la première fois le partenariat du PCDN. Plus de 100 personnes (associations, agriculteurs, forestiers, élus, citoyens...) ont répondu présent à l'invitation lancée à tous nos concitoyens. Depuis, six groupes de travail se sont constitués en fonction des aspirations, centres d'intérêts et sensibilités de chacun pour les différentes thématiques liées au développement de la nature. Les groupes de travail se réunissent régulièrement et, au fil des discussions, les idées naissent, s'affinent et sont couchées sur papier pour devenir des « fiches projets ». Toutes ces fiches constitueront le cœur du Plan de Développement de la Nature qui sera signé après avoir été présenté aux autorités communales et à la consultation publique. Ensuite, ce sera la phase tant attendue par les membres du partenariat : la réalisation des projets suivant les priorités définies par les différents acteurs !!

Toutes les idées présentées ci-après sont toujours en « gestation » et doivent être finalisées...

1. LE GROUPE TOURISME & SENTIERS

► En collaboration avec le S.I. et la Maison du Tourisme, l'objectif de ce groupe est de créer, développer, améliorer et rendre attractifs les sentiers pédestres, VTT, équestres... Ce groupe souhaite valoriser les paysages, organiser des promenades vertes...

Les sentiers sont des éléments essentiels du réseau écologique : ce sont des zones de liaisons entre les zones centrales et les zones de développement.

QUELQUES PROJETS DE CE GROUPE :

⊙ **La création d'une cabane refuge le long d'un sentier balisé** : En combinaison avec des panneaux informatifs et didactiques sur les intérêts de la flore et de la faune, offrir une halte « intelligente » et réparatrice pour les amoureux de la nature.

⊙ **Développer des réseaux de villages** : Faire connaître quelques promenades faciles dans et autour des villages.

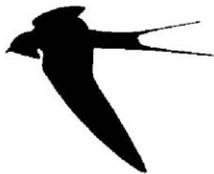
⊙ **Créer des itinéraires pour personnes à mobilité réduite, moins-voyantes ou malentendantes...** des parcours sensoriels à la découverte du patrimoine naturel.

⊙ **Créer des fiches « topo-guides » de randonnées** en lien avec les espèces (faune et flore) présentes dans le milieu, les arbres remarquables, le petit patrimoine (qui lui aussi fait l'objet d'une fiche pour sa revalorisation).

⊙ **Le contrôle et l'entretien des sentiers balisés** par le Syndicat d'Initiative et la Maison du Tourisme.

⊙ **Déjà une réalisation** : L'idée de **la passerelle du gué de Grimbiémont** a germé lors des discussions du groupe et a été réalisée par l'asbl GRIMM dans le cadre des chantiers « Compagnons Bâtisseurs ». C'est un bel exemple de synergie entre les forces vives du partenariat qui n'hésitent pas à conjuguer idées et moyens en faveur de notre patrimoine naturel !

2. LE GROUPE NATURE & HABITAT



► Philosophie de travail : le groupe de travail se concentre sur l'amélioration ou le retour de la nature dans les habitations (jardins ou balcons), lieux de travail ou espaces collectifs. Le terme « habitat » a été choisi à la place de celui de « ville » afin de ne pas exclure les villages. Les projets issus de la réflexion du groupe :

⊙ **Favorisons les gîtes d'hirondelles** : favoriser les emplacements de nidification des hirondelles en sensibilisant les candidats bâtisseurs et rénovateurs.

⊙ **Label jardin nature admise** : pour valoriser les citoyens qui par des gestes quotidiens simples dans leur jardin, permettent l'équilibre entre activité humaine et milieu naturel : leur décerner un label en fonction de critères simples préalablement définis.

⊙ **Nichoir à insectes « Le 4 étoiles » !** pour favoriser la venue et la nidification d'insectes dans les jardins et potagers afin de réduire ou supprimer toute utilisation d'insecticides et de pesticides. Construction et pose de nichoirs « 4 étoiles » dans les écoles et dans les jardins solidaires.

⊙ **Jardinons dans nos rues** : L'objectif est de permettre aux habitants de prendre en charge leur environnement proche pour le « végétaliser » par des espèces indigènes et mellifères (pieds de murs, palissades, interstices, dissimuler certaines disgrâces de façades, masquer une gouttière par une clématite, pieds d'arbres, petits espaces de terre).

⊙ **Alternative aux pesticides/herbicides**
Diminuer les risques liés à l'utilisation de pesticides et herbicides. Faire prendre conscience à la population qu'il existe d'autres méthodes que l'utilisation de pesticides et herbicides dans nos jardins... afin qu'elle adopte des comportements qui respectent la naturalité, la faune et la flore, la terre, l'air respiré, la santé, l'environnement.

Dans ce but, il y aura :

- une conférence avec un spécialiste en la matière qui pourra répondre aux diverses questions et en débattre (en partenariat avec l'association "Nature et Progrès")
- une formation en jardinage bio avec des conseils pratiques sur le terrain en ce qui concerne les gestes à adopter pour jardiner bio.

⊙ **Jardins nature admise - créer un folder : Nichoir à insectes « à domicile » !**



Favoriser la venue et la nidification d'insectes dans les jardins et potagers individuels / privés afin de réduire ou supprimer toute utilisation d'insecticides et de pesticides.

Construction de « petits » nichoirs avec la collaboration des mouvements de jeunesse ou écoles.

⊙ **Plus de perturbations sous les nids d'hirondelles !**
Diminuer les perturbations causées par les déjections sous les nids d'hirondelles et donc, diminuer les risques de démolitions... Construction et pose de plaquettes de retenue des déjections et, éventuellement, de supports de nids d'hirondelles en bois. Maintien des sites existants de nidification des hirondelles.

⊙ **Recensement des nids d'hirondelles !**
Etablir un état des lieux et un suivi de l'évolution des sites de nidification des hirondelles.

Recensement des lieux de nidification et des zones de boue sur le territoire de la commune.



⊙ Formation « Educomposteurs »

Dans une optique de prévention des déchets, former aux techniques de compostage à domicile et à l'éco-consommation, afin que chaque personne formée puisse retransmettre le savoir-faire acquis à ses concitoyens intéressés.

⊙ Potagers et vergers solidaires (écoles, enfants, parents, voisins...)

Sensibiliser la population au jardinage bio et durable, acteur de prévention pour la santé par l'apport de produits plus sains. Projet pilote avec une école et une association d'intégration des personnes handicapées. Réalisations reproductibles, après évaluation, dans d'autres lieux avec les mêmes ou avec d'autres partenaires.

⊙ « Label Entreprise Nature admise »

Prodiguer des conseils et assurer une valorisation des entreprises qui ont une démarche positive et proactive en faveur de l'environnement. Octroi d'un label à l'instar du label « Jardin Nature admise », sur base de critères simples et objectifs.

3. LE GROUPE ASSAINISSEMENT & ENERGIE



► Ce groupe de travail s'intéresse aux thèmes des déchets, de l'épuration des eaux et de l'énergie.

Que faire pour les dépôts sauvages et l'état des bords de routes et de ruisseaux? Pourquoi ne pas organiser un concours de l'objet ramassé le plus insolite ouvert aux participants de la journée « Marche Ville propre »?

Concernant la problématique de l'épuration des eaux usées, que faire pour l'épuration des villages de Humain, Champlon, Verdenne, Roy, Lignièrès et Grimbiémont dont les égouts ne sont pas reliés à la station d'épuration de Marche ?

Le projet qui se dessine pour le groupe est d'étudier la possibilité d'un lagunage naturel couplé à la remise en valeur d'un fond de vallée humide. La visite du site de lagunage naturel de Xaimont est d'ailleurs inscrite au calendrier.

Une telle installation dans l'un des villages de l'entité marchoise, couplée à la mise en place d'un outil didactique, aurait pour conséquence d'améliorer la qualité des eaux sur le territoire de la commune et la sensibilisation des habitants, des écoles...aux méthodes d'épuration des eaux par lagunage.

Le groupe s'est d'ailleurs réuni autour de l'installation de Monsieur Christian Heyden à Havrenne afin d'en savoir plus sur cette technique d'épuration naturelle des eaux usées :

En matière d'énergie, l'intérêt porte essentiellement sur les énergies renouvelables comme l'éolien et les panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques. Parmi les idées qui ont germé : créer un collectif d'achats de panneaux solaires.

4. LE GROUPE AGRICULTURE & NATURE

Ce groupe a pour objectif de développer des projets « gagnant-gagnant » pour les agriculteurs et pour la nature. Les partenaires du groupe, dont plusieurs agriculteurs, souhaitent travailler avec un maximum d'agriculteurs à une meilleure intégration de la nature et de la biodiversité dans l'activité agricole.

La nature se trouvera gratifiée de gestes positifs à son encounter et l'image positive de l'agriculture sera renforcée.

Les projets s'articulent autour de la plantation de haies ou d'arbres, de l'intégration paysagère, de la protection des berges, de la création ou la restauration de zones humides, des mesures agri-environnementales...et une coopération avec le PCDN de Bastogne, essentiellement composé d'agriculteurs est envisagée.

Dix agriculteurs de la commune ont répondu à l'appel du partenariat leur proposant d'envisager avec eux les possibilités de plantations les mieux adaptées à leurs activités et qui favoriseront la biodiversité. Les membres du groupe rencontrent les agriculteurs sur le terrain.

Les hirondelles aimaient nicher dans les exploitations agricoles mais y sont de moins en moins présentes: problèmes de migration, de taux d'hygrométrie, ou de renouvellement d'air dans les bâtiments agricoles?...les groupes Agriculture & Nature et Nature & Habitat seront amenés à travailler ensemble sur cette thématique (voir infra).

Tous les agriculteurs de la commune sont les bienvenus pour participer à la réflexion et aux actions du groupe.

5. LE GROUPE FAUNE & FLORE

► L'Inventaire du réseau écologique de la commune a été réalisé par le bureau d'étude aCREA-Ulg dont le rapport final a été présenté au partenariat le 23 octobre 2007. Ce rapport très intéressant a été mis en ligne par le groupe et peut être consulté à l'adresse suivante : <http://marche.be/pcdn>.

Le groupe **Faune & Flore** a été le partenaire privilégié de l'écologue (Mr Eric Graitsou) pour le guider et l'accompagner vers les différents sites d'intérêt biologique de la commune. L'inventaire du réseau écologique est un travail préalable de première importance et doit être l'outil de tous les groupes de travail qui s'efforceront, au travers de leurs projets, de développer le réseau écologique de la commune. Et d'orienter leur travail en fonction des priorités dégagées par le bureau d'étude.

Le groupe (son rapporteur) a réalisé un travail de superposition des cartographies du réseau écologique et des propriétés publiques pour, dans un premier temps, développer le réseau sur les propriétés communales. Il s'intéresse notamment à la vallée de la Grusone à Roy... et oriente son travail en fonction des priorités dégagées par les colloques.

6. LE GROUPE SENSIBILISATION & COMMUNICATION

Ce groupe est chargé de faire connaître au public les actions et réalisations du PCDN. Il met en place les outils de communication du partenariat. Car le but recherché est d'intéresser le plus grand nombre aux actions des groupes de travail. C'est d'ailleurs ce groupe, avec le concours des autres rapporteurs, qui vous propose de lire ces quelques lignes sur le PCDN. Ce groupe a notamment pour projet d'organiser un concours pour la création du logo du PCDN. Ainsi, les étudiants de l'Académie des Beaux Arts (cours de Mme Monique Simon) travailleront à la réalisation de ce logo dans les prochaines semaines.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À L'ACTION DU PCDN ???

Si vous êtes intéressé par les projets déjà développés par les partenaires du PCDN, si vous avez d'autres idées en faveur de la nature et de la biodiversité, n'hésitez pas à rejoindre un groupe de travail en vous adressant à : Vincent Bernard (Coordinateur local) Boulevard du midi, 22 Tel : 084/32 70 46 - E.mail : vincent.bernard@marche.be

1. IDELUX COMMUNIQUE

AUTANT SAVOIR : CONCERNE LES ENCOMBRANTS



Quelques fois par an, les encombrants sont collectés devant chez vous. C'est un service que la commune offre pour que vous puissiez vous débarrasser de gros objets.

Ce n'est pas une collecte pour jeter à moindre coût les déchets. Mais de plus en plus, les encombrants sont « encombrés » d'objets indésirables.

Rappel : Par définition, un encombrant est un déchet non recyclable et trop volumineux pour entrer dans un sac poubelle ou un duo-bac.

Exemples : matelas, balatum, tapis, miroirs, mobilier en plastique... C'est fou ce qu'on y trouve comme déchets non autorisés :

- ▶ des caisses pleines de papiers/cartons et bocaux en verre,
- ▶ des caisses et sacs remplis de déchets ménagers (petits pots de yaourt lavés, souliers,...),
- ▶ des sacs poubelles gris pleins à craquer de déchets en tout genre,

alors que d'autres services existent, comme le parc à conteneurs, les bulles à verre ainsi que les collectes en porte-à-porte des déchets ménagers et de papiers/cartons.

Attention : Comme des solutions existent, lors de la prochaine collecte des encombrants, les déchets ménagers ou autres déchets valorisables (papiers/cartons, verre) seront laissés sur place.

LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

- ▶ les frigos et congélateurs,
- ▶ les grands électros blancs (machines à laver, cuisinières, lave-vaisselle...),
- ▶ les écrans de télévision et d'ordinateurs,
- ▶ les autres petits appareils électroménagers (mixer, fer à repasser, rasoir,...)

Pour être recyclés, ils doivent être triés.

Une obligation de reprise impose aux gestionnaires de déchets de les collecter pour les envoyer vers une filière de recyclage adaptée.

FINI DONC DE LES DÉPOSER À LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS ; vous éviterez ainsi leur mise en centre d'enfouissement technique.

Après leur passage au parc à conteneurs, les déchets électriques et électroniques sont transférés dans un centre de démantèlement où ils sont désossés et leurs composants (cuivre, verre, plastique, ferraille...) recyclés ou valorisés.

PENSEZ-Y !

Si vos appareils fonctionnent encore, pourquoi ne pas les donner à un organisme qui en fera bénéficier des personnes moins favorisées (CPAS, Croix-Rouge, Petits Riens...)

Déposez-les dans l'abri « Recupel » de votre parc à conteneurs. Vous pouvez également les remettre à votre revendeur lors de l'achat d'un nouvel appareil similaire.

2. LE SERVICE DE COORDINATION ENFANCE JEUNESSE VOUS INFORME...

LA HALTE GARDERIE

Vous êtes parents d'enfants de 0 à 3 ans et vous avez besoin d'un peu de temps libre pour une formation, un entretien d'embauche, un loisir, une visite médicale....

Les horaires d'ouverture : accueil du lundi au vendredi de 8h à 17h30.

CONTACTEZ le 084/32 69 88 (Joëlle Foulon) pour de plus amples informations (creches.garderies@marche.be)

La halte garderie, c'est un accueil occasionnel en collectivité : les enfants y trouvent un espace de découvertes et d'expérimentations dans un cadre sécurisant.

Situation : Complexe Saint François rue Victor Libert 36E à Marche

LES MAISONS COMMUNALES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE: les « Zoulous » à Marche et « Les Petites Balouches » à Marloie

Accueil des enfants de 0 à 3 ans dans un milieu collectif dont les parents ont une activité professionnelle. L'enfant pourra s'épanouir dans un espace de découvertes, d'expérimentations dans un cadre sécurisant.

Les horaires : Accueil du lundi au vendredi de 7h à 19h.

CONTACTEZ le 084/32 69 88 (Joëlle Foulon) pour de plus amples informations (creches.garderies@marche.be)

Situations : Complexe Saint François Rue Victor Libert 36E à Marche et rue de la Station 47 Marloie.

!!! Début 2008 : Ouverture d'une troisième Maison Communale d'Accueil de l'Enfance à AYE, rue du Stade près de l'école communale.

VACANCES DE NOEL... DES ACTIVITES POUR LES ENFANTS à l'Espace Parents-Enfants.

L'accueil extra-scolaire est ouvert aux enfants de 3 à 5 ans, de 6 à 8 ans et de 9 à 12 ans. Des activités ludiques, créatives, sportives et de découverte y sont proposées par des animateurs motivés.

Du 24 décembre au 04 janvier de 07h30 à 17h30 (sauf week-ends et jours fériés).

Inscriptions et paiements préalables : à partir du 10 décembre, tous les matins de 08h30 à 12h00 et le mercredi de 08h30 à 18h00, sur rendez-vous.

Participation journalière : 6 € pour le premier enfant
3 € pour le deuxième, 1 € pour les suivants

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Espaces Parents-Enfants asbl : 084/32.69.85
Coordination Enfance-Jeunesse : 084/32.69.90
Complexe Saint-François, rue Victor Libert, 36E

LE SERVICE D'ACCUEILLANTES D'ENFANTS CONVENTIONNÉES « les Coccinelles » : un service à la disposition des familles, qui fonctionne !

Notre Service d'Accueillantes d'Enfants Conventionnées a pour mission d'organiser l'accueil d'enfants âgés de 0 à 6 ans (avec une priorité pour les enfants de 0 à 3 ans) sur le territoire de Marche et de Nassogne, pendant que les parents exercent une activité professionnelle ou pour toute raison qui le justifierait (formation, etc.).

Chaque accueillante garde chez elle 2 à 4 enfants équivalents temps pleins, en fonction de son agrément et de l'espace qu'elle peut mettre à leur disposition.

Dans un lieu proche du domicile ou du lieu de travail des parents, les accueillantes offrent une structure familiale sécurisante où l'enfant évolue avec une personne de référence dans un petit groupe d'enfants. Leur objectif est d'assurer le bien-être et l'épanouissement global des enfants accueillis, en étroite collaboration avec les parents.

Le Service est agréé et subsidié par l'ONE, le barème O.N.E. est appliqué au niveau de la participation financière des parents. Le Service compte actuellement 42 accueillantes en activité, des postes d'accueillantes sont encore à pourvoir.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : Rue Victor Libert 36 E
Tél : 084/32.69.80 Fax : 084/32.69.84
E-mail : gardiennes@marche.be

3. S'OFFRIR UN CADEAU DE VIE DIFFÉRENT

- ▶ c'est faire l'expérience de partir avec les Chantiers Damien en Inde, au Bangladesh ou en Ouzbékistan, au Congo...
- ▶ c'est oser remettre en question son mode de vie, sa façon d'aborder la vie
- ▶ c'est offrir à son cœur la joie de rencontres différentes
- ▶ c'est tenter d'apporter un « mieux-être » aux populations atteintes de la lèpre et de la tuberculose en participant à la construction ou à la restauration sur place de dispensaires.



Les chantiers Damien en collaboration avec la Fondation Damien vous donnent l'occasion de concrétiser ce rêve. En pratique, le séjour sur place dure 4 semaines, dont 3 semaines de travail en collaboration avec la population autochtone et une semaine de découverte du pays. Les départs s'étalent entre juin et octobre. Pour en savoir plus, une première réunion d'informations est prévue le dimanche 20 janvier 2008.

L'inscription à cette première réunion se fait en contactant une des personnes suivantes :

**Roseline Van Dyck : 0479/312848 vandyck@phys.ucl.ac.be,
ou Guy Reniers : 02/2159473 guy.reniers@skynet.be**

4. POUR CEUX QUI AIMENT LE WALLON

A Nassogne, i fêt bon viké ! L'auteur, Joseph Bily, nous dépeint ici son village et sa région en autant de petites touches qu'il livre de textes, aboutissant en finale à un tableau assez impressionniste. Aiguillonné par la plume de l'auteur, le lecteur court boire un verre au grand feu de Masbourg, invoque saint-Monon aux Remuages, fête les ânes à Chavanne et les chevaux à Ambly, visite le Fourneau saint-Michel, rencontre Folon dans l'église de Waha, fait la connaissance du saint patron des nains à Marche. Au gré de sa lecture, il découvrira aussi des fables de La Fontaine revisitées et adaptées au jeu de scène, des légendes originales, des réflexions, des moments de poésie. Soit une cinquantaine de textes illustrés d'autant de photos.

Marie-Louise Mertz, peintre d'Ardenne et de l'Ardenne, vient avec bonheur illustrer l'ouvrage de 5 huiles originales.

Pour se procurer cet ouvrage : 25 euros (+ 5 euros de frais de port éventuellement) au compte 068-2170822-86 de l'asbl Musée de la Parole en Ardenne, 3 rue du Chant d'oiseaux 6900 Marche, avec la mention « NASSOGNE : X exemplaire(s) ». (tél. 084/34 45 83)

Le Musée de la Parole en Ardenne fête précisément ses 25 ans en 2007 et s'honore de publier pour l'occasion un ouvrage de qualité qui fera bonne figure à la suite de la trentaine de livres déjà publiés. Une revue, Singuliers, offre trimestriellement un assortiment de textes en wallon ou en gaumais : poésies, récits, recettes de cuisine, chansons locales et des échos sur la vie du wallon dans la province du Luxembourg. (Renseignements 084/34 45 83)

5. LE CERCLE HISTORIQUE DE MARCHE-EN-FAMENNE, HOTTON ET RENDEUX ASBL COMMUNIQUE

Un nouveau volume intitulé "Mémoire en Images - Marche-en-Famenne II, Hotton et Rendeux" fait revivre, de 1900 à 1960 environ, les diverses localités de ces trois entités, ainsi que leurs habitants, avec leurs joies et leurs peines, leurs occupations et leurs coutumes.



Ce livre est disponible dans les librairies et supermarchés de Marche. Coût : 19 €.

Le cercle annonce également la réédition du premier volume sorti en 2006 : "Marche-en-Famenne, Villes et Villages". Coût : 19 €.

Les Annales 2007 sont disponibles depuis novembre. Un important dossier d'une cinquantaine de pages y est consacré à Rochefort. Outre les rubriques habituelles, on y présente aussi quelques travaux concernant notamment l'étymologie des noms des communes et hameaux de Hotton et de Rendeux, une recherche sur l'auteur de la chanson des déportés d'Alten-Grabow et un article à propos de la généalogie à Marche. Coût 13 € (+ 3 € si frais d'envoi). Disponible aussi dans les librairies, au Pot d'Étain (SI, rue des Brasseurs) et à la Maison du Tourisme (place de l'Étang).

6. LA MAISON DU TOURISME DU PAYS DE MARCHE & NASSOGNE ASBL lance un appel aux organisateurs d'événements



Vous organisez une activité au Pays de Marche & Nassogne et souhaitez la faire paraître gratuitement dans l'agenda des manifestations de la Maison du Tourisme ?

Contactez-nous dès que possible, et ce même si vous ne disposez pas encore de tous les détails pratiques ! En effet, les informations complémentaires peuvent nous parvenir en cours d'année étant donné que nos agendas sont régulièrement mis à jour.

En outre, pour une promotion optimale, n'hésitez pas à venir nous déposer vos affiches et folders...

Place de l'Étang, 15 - 6900 Marche-en-Famenne
T : 084/34.53.27 - F : 084/34.23.28
infotourisme@marche.be



SAISON 07 | 08

MAISON DE LA CULTURE FAMENNE-ARDENNE
CENTRE CULTUREL RÉGIONAL

Chaussée de l'Ourthe, 74
6900 Marche-en-Famenne
Bureaux : (084)31.46.89
Fax: (084)31.14.11

E-mail : mcfa@marche.be
www.maisondelaculture.marche.be
www.triangledesbellemuses.be

Billetterie ouverte du mardi au vendredi de 12h à 18h

Un seul n° de réservation:
(084)32.73.86

JEUNE PUBLIC

THÉÂTRE / CIRQUE
LA DANSE DES POULES
PAR ET DE ABEL ET GORDON



© Tony Oppenheim

Un spectacle familial organisé en soirée, à Marche, dans le cadre de « Noël au théâtre... chez nous ! » : Dignes héritiers d'un Charlie Chaplin ou d'un Buster Keaton, Abel et Gordon sèment le fou rire avec un plaisir et une passion inépuisables.

Samedi 29 décembre 2007 à 20h15 | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne. Prix unique : 5 € ou 3 chèques culture | Réduction Ligue des Familles : 1,5 € ou 1 chèque culture | Article 27: 1,25 € | En partenariat avec la Ligue des Familles.

NOËL AU THÉÂTRE, CE SONT AUSSI 15 AUTRES SPECTACLES, POUR LES ENFANTS ET LEURS PARENTS, DANS 15 LOCALITÉS DE FAMENNE-ARDENNE :

« Au jardin » par le Théâtre de la Guimbarde à Noisieux le 22/12 à 14h et 16h | « LA FAUTE à QUI ? » par le Théâtre Loyal du Trac à Saint-Hubert le 22/12 à 17h | « CRASSE-TIGNASSE » par le Théâtre du Tilleul à Haut Fays le 23/12 à 15h | « DEESJE » - Spectacle en néerlandais ! à Marche le 26/12 à 15h | « DANS LE SILENCE DE LA MONTAGNE » par Pascal Mitsuru Guéran à Tenneville le 26/12 à 15h | « MARIÉ DES GRENOUILLES » par la Compagnie Arts et Couleurs à Lompnez le 27/12 à 15h | « GITANS » par la Compagnie Pour Rire à Hampteau le 28/12 à 15h | « VOLÉ QUI PEUT » par les Ateliers de la Colline à Libin le 29/12 à 15h | « LES COGMAGOG » par le Théâtre des 4 Mains à Barvaux le 30/12 à 15h | « L'ECOLE DES CHÈVRES à pull » de et par Fabian Beghin à Rendueux

le 2/01 à 15h | « Mimi et moi » par le Nuna Théâtre à Bure le 3/01 à 14h et à 16h | « RAINBOW » par la Compagnie Rêves éveillés à Grandmenil le 3/01 à 15h | « CHAPERON ROUGE » par le Traffik theater à La Roche le 4/01 à 14h et 16h | « LE MEUNIER DES FONDS DE QUARREUX » par Les Royales Marionnettes à Erezée le 5/01 à 15h | « BISTOURI » par le Tof Théâtre à Forrières le 6/01 à 15h. Retrouvez le programme complet du festival sur notre site internet : www.maisondelaculture.marche.be (section jeune public)

LES PETITS CAILLOUX

PAR YVETTE BERGER

Trois voix se mêlent aux cordes du violoncelle. Harmonie et silence... Douceur et tendresse... pour les tout-petits (de 1 à 4 ans).

Dimanche 24 février 2008 | 11h et 16h | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne
Prix unique : 5 € ou 3 chèques culture | Article 27: 1,25 €

LE SECRET DES BRUMES d'André Borbé

A la croisée de trois disciplines - chanson, conte et musique -, l'équipe des « 4 jéudis » propose une nouvelle approche du spectacle destiné aux familles. A partir de 7 ans.

Dimanche 9 mars 2008 | 15h | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne
Adultes : 7 € ou 4 chèques culture | Enfants : 5 € ou 3 chèques culture | Article 27: 1,25 €

THÉÂTRE & DANSE

MUSEE HAUT, MUSEE BAS

de JEAN-MICHEL RIBES

Six guides exaltés vous embarquent dans une pièce à sketches pétillante et survoltée. Après cette "visite", c'est sûr; vous ne verrez jamais plus un Apollon grec de la même façon.

Samedi 19 janvier 2008 à 20h15 | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne

Adultes: 12,5 € ou 6 chèques culture | Etudiants et demandeurs d'emploi: 7,5 € ou 3 chèques culture | Article 27: 1,25 €

À PROPOS DE BUTTERFLY

d'après l'opéra de Puccini

A la croisée de la danse, du hip-hop, du buraku japonais, ce spectacle défrixe des sentiers jamais empruntés. Une Madame Butterfly dansant et volant comme un papillon.



© Pierre Grosbois

Samedi 16 février 2008 à 20h15 | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne. Adultes: 12,5 € ou 6 chèques culture | Etudiants et demandeurs d'emploi: 7,5 € ou 3 chèques culture | Article 27: 1,25 €

LE SILENCE DES MÈRES

de PIETRO PIZZUTI PAR LA COMPAGNIE BILOXI 48

Cette très belle radiographie d'une relation mère-fille nous entraîne dans une réflexion sur la famille et la transmission intense et à fleur de peau.

Vendredi 22 février 2008 à 20h15 | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne. Adultes: 12,5 € ou 6 chèques culture | Etudiants et demandeurs d'emploi: 7,5 € ou 3 chèques culture | Article 27: 1,25 €

BOUVARD ET PECUCHET

de GUSTAVE FLAUBERT

Ultime roman de Flaubert, "Bouvard et Pécuchet" est une œuvre géniale, clairvoyante, visionnaire... et drôle de l'histoire de la pensée unique. Avec Pion et Pétirot, deux comédiens triblions épiques!

Samedi 15 mars 2008 à 20h | Centre Culturel des Roches | Rochefort. Adultes: 13 € ou 6 chèques culture | Etudiants et dem. d'emploi: 11 € ou 3 chèques culture | Etudiants (-18 ans): 5 € | Article 27: 1,25 €

MUSIQUE

STEVE LOUVAT EN CONCERT

Adepté du finger-picking, Steve Louvat met sa guitare et son banjo au service de ses compositions personnelles comme des reprises. Bienvenue dans l'American style, le bluegrass, le jazz... En première partie : LITTLE CAILLOUX

Samedi 12 janvier 2008 à 20h15 | Salle Al Cwène Dè Bwè | Juzaine (Bomal). Adultes : 8 € ou 4 chèques culture | Etudiants et demandeurs d'emploi : 5 € ou 2 chèques culture | Article 27: 1,25 €

FUNK SINATRA EN CONCERT

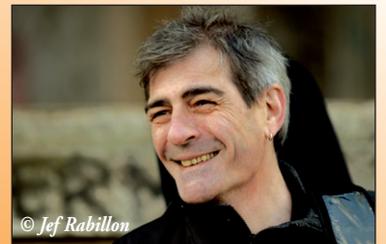
Un univers empreint d'humour, de révolte et d'intrigues. Un sextet énergique et généreux qui fait dans le jazz rock contemporain, où les genres et les traditions disparaissent au profit de l'instant.

Samedi 2 février 2008 à 20h15 | Maison de Village | Mormont. Adultes : 8 € ou 4 chèques culture / Etudiants et demandeurs d'emploi : 5 € ou 2 chèques culture / Article 27: 1,25 €

GABRIEL YACOB TRIO EN CONCERT

Un timbre de voix rempli d'émotions, des textes intemporels proches d'un Jacques Brel. Une balade enchantée avec le fondateur de Malicorne...

Vendredi 29 février 2008 à 20h15 | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne. Adultes : 16 € ou 8 chèques culture | Etudiants et demandeurs d'emploi : 9 € ou 5 chèques culture | Article 27: 1,25 €



© Jef Rabillon

MARC LELANGUE + ROLAND TCHAKOUNTÉ EN CONCERT

Une double affiche pour cette soirée blues. Avec deux grandes pointures : Marc Lelangue solo puis Roland Tchakounté en quintet. Un retour aux sources.

Vendredi 7 mars 2008 à 20h15 | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne. Adultes: 12,5 € ou 6 chèques culture | Etudiants et demandeurs d'emploi: 7,5 € ou 3 chèques culture | Article 27: 1,25 €

Expositions

Ces expositions ont lieu à la Maison de la Culture Famenne-Ardenne et sont accessibles gratuitement du lundi au vendredi de 10h à 18h, samedi et dimanche de 14h à 17h. Tours introductifs sur rendez-vous (durée : 20 min./gratuits).

Objets DÉTOURNÉS ET TEXTES DÉRISOIRES

LE FABULEUX MAIS IMPROBABLE MUSEE DU DOCTEUR PAUL WAL-KINSON

Une création de Jean-Paul Verstraeten : ludique et résolument optimiste, une exposition qui prouve que rien n'est jamais perdu... tant qu'il reste quelque chose à trouver ! ... Du 14 janvier au 1^{er} février 2008 | Ouverture dimanche 13/1

PHOTOGRAPHIES

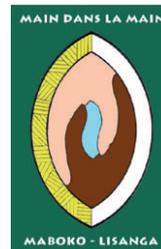
PAGE BLANCHE A CELINE CHARLOT

La première exposition personnelle d'une jeune photographe, originaire de la région et sortie récemment de Saint-Luc. Des photos qui racontent sobrement, avec juste quelques détails... Du 11 février au 1^{er} mars 2008 | Ouverture dimanche 10/2

DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES ET CRÉATIONS ARTISTIQUES

DU VENT DANS LES GIROUETTES !

Un parcours dessiné par des girouettes pour évoquer la relation de l'homme et de la nature, ainsi que son devenir... Du 9 mars au 30 avril 2008 | Ouverture samedi 8/3 | Fermé les 23&24 avril.



1. Journées du Patrimoine

7, 8 et 9 septembre 2007

« Patrimoine Militaire »

A) MARLOIE

- Exposition de Milo Dardenne et Jacques Dupont, artistes peintres, Guy Alexandre, sculpteur et Alexis Haulot, photographe d'art. Ven.7 : 400 pers; sam.8 : 30 pers, dim.9 : 200 pers : 630 pers (520 en 2006)
- Exposition de véhicules militaires anciens en état de fonctionnement avec accompagnateurs en costumes d'époque : dimanche 09 : 250 personnes
- Concert apéritif par l'Harmonie communale: dim. 9 : 160 pers (150 en 2006)
- Bénédiction des animaux avec la présence des sonneurs: dim.9 : 65 pers (70 en 2006)
- Concours de jeu de quilles : sam. 8 et dim. 8 et 9 : 61 joueurs

B) MARCHÉ



La couleuvre tant convoitée

- Distribution gratuite du fascicule illustré: « Promenade du Souvenir ». Sam. 8 : 80 ; dim.9 : 40 brochures: 120 brochures
 - Musée de la Famenne : sam.8 : 60 pers.; dim.9 : 100 pers.: 160 personnes
 - Musée des Chasseurs Ardennais: sam.8 : 45 pers.; dimanche 9: 150 pers. 195 pers.
 - Cortège des groupes d'inspiration militaire dans le centre de la ville: dim.9 : 650 pers.
- Pour l'ensemble des visites et activités : 2.291 personnes sur les 3 jours (1.510 en 2006).
 Marloie : 1.166 personnes
 Marche-en-Famenne : 1.125 personnes

Le thème pour l'an prochain (20^{ème} anniversaire des Journées du Patrimoine) est connu: ce sera "Patrimoine et Culture"; des idées sont déjà sur la table.

2.



Vous rencontrez une difficulté passagère ?

ARCHIPEL peut vous aider et vous orienter vers n'importe quel service de proximité de garde d'enfants par exemple ou de gestion administrative ou encore pour faciliter vos déplacements.

084/32.70.70

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

**GUICHET UNIQUE
DU HANDICAP**
084/32.70.48

Une personne ressource pour aider, informer et conseiller les personnes handicapées et leur famille

3. Collecte à domicile des déchets recyclables à destination du parc à conteneurs

Sont concernées les personnes de la commune
 - âgées d'au moins 65 ans vivant seules ou en couple
 - handicapées au moins à 66 % ou reconnues invalides par la Mutuelle et vivant seules



RENSEIGNEMENTS ET INTRODUCTION D'UNE DEMANDE, téléphonez au 084/37.87.57 ou passez au bureau, Place Toucrée 4 à Marche, les lundi, mercredi et vendredi entre 9h et 11 h30. Une visite à domicile est possible sur demande.

4. « De choses et d'autres » magasin de seconde main



Dépôt et vente de vêtements en bon état. Repassage - Nettoyage à sec (ECOSEC). Chaussée de Rochefort, 123 à MARLOIE
 TEL: 084/37.87.87. Du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h45 et de 13h30 à 17h45.

5. Résultats du concours "Maisons vertes et fleuries"

1^{er} hors concours: Marcel David, Roy; 2. Christophe Maréchal, Marche; 3. Claude Ruelle, On; 4. Christine Billy-Mathieu, Aye; 5. Robert Raes, Hologne; 6. Georges Delhaise, Waha; 7. Paulette Simon-Laurent, Champlon; 8. M^{me} Lambert-Maissin, Waha; 9. Raymond Rauw, Marche; 10. Laetitia Defosset-Delfose, Marche.

Comme chaque fois, une petite cérémonie conviviale avec commentaires et projections a consacré les efforts de tous les participants. Cette année, le jury s'est dit surpris par la qualité des résultats obtenus malgré une météo défavorable. Le Bourgmestre a tenu à rappeler l'importance du fleurissement (communal et privé) qui est de nature à "capter la sympathie des gens qui viennent chez nous, même des investisseurs". Il s'est aussi félicité de voir naître une vraie prise de conscience de l'importance de la propreté sur notre territoire communal.

Les responsables de l'organisation ont terminé en lançant un appel à tous pour une **PLUS GRANDE PARTICIPATION AU CONCOURS**.

6. Relations Nord/Sud

Au conseil communal de septembre, dans le cadre du partenariat entre la Ville et l'ASBL "La main dans la main", le Dr. P. Roman et l'abbé Litambala ont présenté un projet concernant le désenclavement d'un cours d'eau (la rivière Molua) en République Démocratique du Congo. Il s'agit d'une action bien ciblée qui permettra de libérer la rivière afin de faciliter la circulation des biens et des personnes et de rompre l'isolement des populations concernées. Une fois l'opération terminée les conditions de vie devraient s'améliorer de façon significative: déplacements plus aisés et nettement plus rapides, possibilité d'écouler des biens de consommation, lutte contre la malnutrition, les maladies et le dénuement des écoles... La commune a déjà apporté son soutien à raison de 4.000€. (Voir aussi B.C. n° 72)
ASBL LA MAIN DANS LA MAIN
 Rue des Jolis Bois, 3 6900 Aye 001-3983296-67

7. Festival



Jumelé aux Journées du Patrimoine. Le Festival voulait montrer au grand public comme aux spécialistes, combien le folklore wallon était vivant et varié. L'organisation d'une grande manifestation à Marche le 9 septembre dernier a ainsi témoigné de sa vitalité et son rôle incontournable pour le maintien des traditions et de l'identité wallonne.

Tir de camps, exposition du patrimoine des groupes, spectacles et initiations aux danses et musiques traditionnelles, cortège des groupes, présentation de géants, défilé des marcheurs de l'Entre-Sambre-et-Meuse, promotion des produits de nos terroirs, toutes les facettes du folklore wallon étaient ainsi évoquées. La Plovinète (organisatrice) et le Carnaval de la Grosse Biesse étaient de la fête comme il se doit..

8. Nouveau service

L'ASBL Andage a mis sur pied un nouveau service afin de permettre à de jeunes adultes handicapés d'effectuer des travaux dans le monde associatif. Ce nouveau service s'appelle Renforts.



Vingt partenaires environ adhèrent déjà au projet. Les travaux à effectuer seront très variés: renforts à la bibliothèque, aide à l'entretien des bâtiments, travail au chenil... Les jeunes seront initiés par les responsables des associations et encadrés par leurs éducateurs.

9. Le GRIMM (Groupe d'Intérêt pour le Milieu Marchois) : bilan et projets

PRÉAMBULES

A la lecture de ce qui suit, - et après ce que nous avons dit sur le PCDN-, on pourrait se poser la question de la nature des rapports entre le GRIMM et le PCDN ?

Le GRIMM a été constitué en ASBL pluraliste depuis 2001. Il a commencé par faire un état des lieux très complet de notre milieu afin de sensibiliser la population et de répondre aux besoins, puis a lancé nombre d'opérations en faveur de l'environnement local. Son champ d'action est vaste et varié comme expliqué ci-dessous. Son fonctionnement étant très flexible, il a prouvé qu'il pouvait agir en urgence comme groupe d'intervention rapide avec ses propres troupes ou avec des extérieurs, mais aussi comme gestionnaire de dossiers à longue échéance. C'est à ce titre qu'il a constitué et introduit le dossier PCDN en 2006. En outre, habitués à mettre la main à la pâte, ses membres apporteront un soutien logistique dans le cadre du PCDN. De nombreux membres du Grimm prennent part directement au processus PCDN (réflexion, conception et réalisation des projets).

*Selon sa définition, le PCDN est un **plan communal** qui dépend du collège communal. Son rôle est d'impliquer les acteurs locaux dans une concertation visant à "maintenir, à développer ou à restaurer la biodiversité". Le processus de consultation est nécessairement long avant que ne se dégage une vision commune conciliant milieu naturel et intérêt général. Actuellement, l'essentiel de ce plan en est encore au stade de projets.*

Le GRIMM ASBL pluraliste, représente le Conseil Consultatif pour l'Environnement. Il structure ses projets en fonction de trois axes:

- ▶ développer la biodiversité
- ▶ stimuler l'intérêt de la population
- ▶ contribuer à l'assainissement de l'environnement local

▶ AXE 1 - BIODIVERSITÉ : Réalisations à titre d'exemples :

- les opérations de sauvetage des grenouilles à Humain
- le contrôle des populations de chats errants (opération parallèle avec d'autres communes)

- les plantations d'arbres et arbustes (un millier en 2006 - 400 au Gerny)
- un parc à bétail pour le pâturage extensif dans le Fond des Vaulx (moutons, aurochs)
- l'écogestion de parcelles communales (une demi douzaines - 8 ha) par débroussaillage et plantations ciblées grâce aussi au travail des personnes obligées aux TIG (Travaux d'intérêt général)
- l'aménagement de sites publics (Batardeau de la Marchette, projet parc Van der Straeten)
- la création de mares-relais pour les batraciens

▶ AXE 2 - POPULATION : Réalisations de nature à inciter à apprécier l'environnement:

- la fabrication de nichoirs, l'organisation de concours - expos et la plantation de vergers avec des écoles primaires de l'entité
- la passerelle sur la Wamme, le Hargipont
- les 7 abris et aires de repos de Verdenne, Aye, Roy, Grimbiémont, Humain, Waha et Jemeppe
- la passerelle sur le Ri del Deffe à Grimbiémont
- une soixantaine de bancs publics
- le square de la Porte Basse.

▶ AXE 3 - ASSAINISSEMENT : actions diverses nécessitant une attention permanente comme :

- lutte contre les déjections canines : à ce jour, 9 canisettes et 8 distributeurs de sachets sont entretenus sur le territoire communal (et ça marche)
- participation aux journées annuelles « Commune Propre » + enlèvements ponctuels de dépotoirs le long de chemins ruraux
- expertises de cas de pollution (Bondeau, Ry Jean Mollet, étang de la Cloche, Marchette derrière le Home Libert, étang St-François ...)
- création de zones d'auto-épuration dans le batardeau, dans le Ry Jean Mollet
- pose d'une grille de retenue des corps flottants (canettes, bouteilles, ...) dans la Marchette en aval de l'Institut Notre Dame
- conseil technique auprès de la Commission Gerny (préservation de la nappe phréatique).
- embellissement de certains sites, clôtures de berges sensibles...

Les projets sont nombreux : localisation de nouvelles parcelles à acquérir, conseils à la gestion des parcs aquatiques, des zones humides, mares, ruisseaux, étangs de la commune; recherche des techniques d'épuration appropriées selon les sites; lutte contre les souillures de l'espace public; abri pour le bétail au fond des Vaulx; création de parterres et autres équipements sécurisants à l'entrée des villages (« effet de porte »); étude d'itinéraires de promenades dans les villages...

Tout cela, avec en point de mire la réalisation d'un rêve: rassembler les 6 communes du Pays de Famenne et faire un parc naturel sachant que les espaces du camp militaire peuvent déjà constituer une bonne base de départ.

10. Hargipont

C'est le nom donné à la passerelle qui enjambe désormais la Wamme près de Hargimont. Elle permet de compléter le maillage entre les promenades de Nassogne et de Marche (360 km au total) sans passer par le centre du village. Elle a été réalisée en lamellé-collé et s'appuie sur de solides ancrages bétonnés. Coût : 30.000€ dont 20.000 pris en charge par la Région. La passerelle est le résultat d'une œuvre collective menée par Le GRIMM avec le soutien de la Commune, de la Maison du Tourisme du Pays de Marche et de Nassogne et du Commissariat général au Tourisme de la Région wallonne. L'inauguration officielle a eu lieu le 5 octobre en présence du Ministre wallon du Tourisme, du Bourgmestre, de membres du collège et du conseil, des enfants et enseignants de Hargimont ainsi que de nombreux sympathisants.

12. Naître et grandir aujourd'hui

La Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel se tient chaque année du 1^{er} au 7 octobre. C'est dans ce contexte que la Communauté française a pris l'initiative de lancer une Semaine de promotion de la santé du nourrisson et de sa famille élargissant ainsi la problématique à tout ce qui concerne la petite enfance.



Naître et grandir aujourd'hui s'inscrit dans ce cadre en rassemblant les associations locales et régionales, les professionnels de la santé pour pouvoir échanger, partager des expériences, trouver des pistes à d'éventuelles questions, présenter les nouveautés en matière de soins etc.... Cette année, les journées ont eu lieu les vendredi 5 (étudiants et professionnels) et samedi 6 octobre (tout public). Plusieurs centaines de personnes y ont participé et la prochaine édition est déjà sur les rails pour 2009. L'inauguration s'est faite en présence des autorités communales et du Ministre Régional Wallon des affaires intérieures et de la Fonction publique. Dans les projets - à la demande de certains participants -, la quatrième édition s'intéressera aussi aux enfants un peu plus âgés (du niveau des maternelles). Des conférences centrées sur tout ce qui touche à l'éducationnel seront organisées. Naître et grandir aujourd'hui est soutenu par la Région, la Province, la Commune et toute une série d'organismes et d'institutions. Initiatrice et cheville ouvrière : Emilie Goffin.

13. Royal Syndicat d'Initiative

C'est Michel HIFFE qui a pris la succession de Hubert ANTOINE à la tête du SI. Il pense œuvrer dans la continuité et apporter des idées nouvelles. Il pense aussi promouvoir la boutique du SI au Pot d'Étain. Une boutique à visiter! Pourquoi ne pas y penser pour un cadeau de fin d'année.



8 et 9 décembre

3^{ème} HYUNDAI TENNIS CHALLENGE

Olivier Rochus et Kristof Vliegen seront accompagnés de 2 joueurs du top mondial dans l'arène tennistique du WEX.

Infos : Tél. 083/22 03 62

14 décembre 2007 à 20h00

CONCERT DE HUGUES AUFRAY

et en première partie le groupe Cré Tonnerre

Infos : 084/340 800 Concert unique



21 et 22 décembre 2007

Le Rêve de Noël, c'est LA nouvelle comédie musicale de cette fin d'année 2007

C'est le rendez-vous incontournable pour tous les enfants. Une représentation spéciale école et intergénérationnelle le 21/12 à 13h30 à un prix démocratique (renseignements au 0473/944 172). Et 3 représentations pour les particuliers le 21/12 à 18h30 et le 22/12 à 14h et 18h. Les enfants pourront donc vivre ces merveilleux moments en famille ou entre amis.



22 décembre 2007

1^{er} HARGI WEX DAY

Grand tournoi de mini-foot pour les jeunes de 6 à 10 ans, pas moins de 48 équipes venant des provinces de Luxembourg, Namur et Liège.

Organisation : le FC Hargimont 0494/57 54 27

25 janvier 2008 : 15h00 et 20h30

Age Tendre & Têtes de Bois

Spectacle de variétés françaises.

Infos : Tél. 010/40 13 03

26 janvier 2008 à 20 H

HOOVERPHONIC

On ne les présente plus : « Hooverphonic » le groupe belge le plus connu parcourt aujourd'hui une carrière internationale



1^{er} mars 2008 à 20h

MAURANE

Infos : Tél. 083/22 03 62



Après le beau succès de son dernier livre "52 méditations pour vivre", Luc Templier annonce sa participation à un autre ouvrage : "52 CLÉS POUR VIVRE L'AMOUR", AUX ÉDITIONS DERYV. C'est Arouna Lipschitz qui a écrit les textes, Luc Templier s'étant chargé des illustrations et des calligraphies. C'est un livre à "quatre" mains, sur le "deux" du couple et le "lien" amoureux... Dans toutes les bonnes librairies.



Du 9 au 13 mars 2008

HORECATEL

Le rendez-vous des professionnels de l'horeca, des collectivités et des métiers de bouche. Près de 350 exposants, représentant les plus importantes firmes du Bénélux, exposeront les dernières tendances de l'horeca. C'est à HORECATEL que l'on vient déguster, tester et préparer la nouvelle saison !

Infos : 084/340 800

16 mars 2008 à 20h

CALOGERO

Désormais dans la « tribune » des plus grands chanteurs français, Calogero poursuit son chemin et rejoindra la scène enflammée du WEX en mars 2008.

Infos : Tél. 083/22 03 62



MARS

Du 18 au 21 avril 2008 : 11^{ème} BATIMOÏ

A l'aube d'une nouvelle décennie, Batimoï reste le salon incontournable de la construction, de la rénovation, de la décoration et l'aménagement de jardins. Une vitrine complète avec un nouveau thème, « l'Espace Tendances » consacré à la déco et au design. Batimoï, c'est aussi des conférences, des formations et une Bourse d'emploi.

Infos : 084/340 800

AUTRES ÉVÉNEMENTS communiqués par la

Maison du Tourisme de Marche et de Nassogne

A MARCHE

21 > 23/12

MARCHÉ DE NOËL (Place de l'Etang)

26/12 > 06/01

TOURNOI DE MINIFOOT : CHALLENGE SLIJVO

WEX : **infos :** 0486/41 57 85

13/01

CONFÉRENCE : TOUS PIÉGÉS UN JOUR... HISTOIRES DE FAUX ET AUTRES MYSTIFICATIONS !

MCFA : à 15 h

02 > 05/02

CARNAVAL : "LA GROSSE BIESSÉ REVIENT DES 1001 NUITS"

A ROY

28/12 BALLADE ÉQUESTRE DES SAINTS-INNOCENTS

infos : 084/32 27 85

A MARLOIE

22-23/12 MARCHÉ DE NOËL Vieille Cense

infos : 084/31 45 41



Tél. : 084/340.800 - Site : www.wex.be

Noces d'Or

65 ans Brillant

M^r et M^{me} Scheer-Pirsoul, rue de l'Yser, 63 On
M^r et M^{me} Wirtz-Bartels, rue du Thier, 17 Waha

60 ans Diamant

M^r et M^{me} Geubelle-Marlaire, Rue Saint-Gobert, 21 Hargimont
M^r et M^{me} De Decker-Pollaert, Place de l'Etang, 11 Marche
M^r et M^{me} Guillaume-Meinguet, Av. de la Toison d'Or, 17 Marche
M^r et M^{me} Legrand-Lhoas, Av. de la Toison d'Or, 48 Marche
M^r et M^{me} Devillet-Henin, Chsée de Rochefort, 83 Marloie
M^r et M^{me} Deblir-Ballaux, Rue Gotto-Royau, 24 Aye
M^r et M^{me} Balistaire-Dujardin, Chemin de Malinchamps, 3 Marloie

50 ans Or

M^r et M^{me} Van Belleghem-Degrootte, Rempart des Jésuites, 12 Marche
M^r et M^{me} Gauthier-Galloy, Rue de la Station, 31 Marloie
M^r et M^{me} Monseur-Joris, Chaussée de Rochefort, 1 Marloie
M^r et M^{me} Mathot-Saintviteux, Rue Baschamps, 16 Aye
M^r et M^{me} Saintviteux-Bryère, Rue du 21 mai 44, 10 Marloie
M^r et M^{me} Fiasse-Wielemans, Aux sept Prés, 8 On
M^r et M^{me} Tagnon-Michel, Rue Saulcy, 28 Aye
M^r et M^{me} Gauthier-Bertus, Rue Grande, 38 Aye
M^r et M^{me} Seron-Lecaillié, Rue de la Forêt, 3 Champlon
M^r et M^{me} Kesch-Robyn, Rue de la Commanderie, 39 Hargimont
M^r et M^{me} Kremer-Anselot, Rue de Bastogne, 73 Hollogne
M^r et M^{me} Gaillard-Closset, Rue de Noël 44, 22 Verdenne
M^r et M^{me} Jacobs-Deravet, Rue de la Forêt, 19 Champlon
M^r et M^{me} Croisier-Robert, Rue du Luxembourg, 10 Marche
M^r et M^{me} Batter-Dumont, Rue Jamodenne, 16 Aye
M^r et M^{me} Beurlet-Michel, Chsée de Rochefort, 64 Marloie
M^r et M^{me} Robert-Joris, Rue Antiémont, 18 On
M^r et M^{me} Didier-Colson, Rue du Stade, 49 Aye
M^r et M^{me} Bastin-Albert, Rue des Prés, 12 Marloie
M^r et M^{me} Grégoire-Kinet, Rue Espinthe, 1 Aye
M^r et M^{me} Gérard-Jacques, Chemin de Champlon, 43 Marche
M^r et M^{me} Gillet-Collignon, Rue du Viaduc, 23 Marche
M^r et M^{me} Schalkwijk-Dero, Rue So l'Ete, 1 Verdenne
M^r et M^{me} Herman-Ludwig, Rue de Noël 44, 38 Verdenne
M^r et M^{me} Maldague-Feret, Rue V. Oriannne, 4 On
M^r et M^{me} Collignon-Paquet, Rue F.Lefèvre, 13 Hargimont
M^r et M^{me} Lannoy-Anciaux, Chemin de Champlon, 30 Marche
M^r et M^{me} Mernier-Schweisthal, Rue du Viaduc, 21 Marche
M^r et M^{me} Simal-Léonard, Rue du Moulin, 3 Hargimont
M^r et M^{me} Durieux-Gralinger, Rue du Hêtre-Rouge, 20 Marche
M^r et M^{me} Adam-Scheuren, Rue du Matoufè, 10 Marche
M^r et M^{me} Adam-Gratia, Chsée de Marenne, 151 Marche
M^r et M^{me} Léonard-Culot, Vle Rte de Rochefor, 15 Marloie

Titres Services
TRUSQUIN



Nos 55 collaborateurs vous présentent leurs

Meilleurs Vœux 2008

Route de Bastogne, 38 a • 6900 MARCHE-EN-FAMENNE

Antenne MARCHE • Tél. : 084/ 37 97 81

Antenne NAMUR • Tél. : 081/ 23 00 14



Rue Al'Basse, 61 - LIGNIÈRES
Tél.: 084/34.40.04 - Fax: 084/34.40.06
GSM: 0475/41.69.27

Gros-œuvre

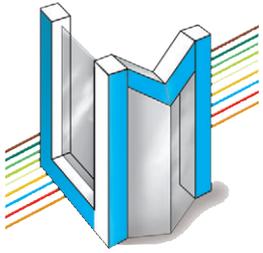
•
Clef sur porte

•
Pose tarmac

•
Terrassement

•
Drainage

•
Canalisation



Laurent MATAGNE

- MENUISERIE EN ALUMINIUM
- CHÂSSIS
- VÉRANDAS
- VERRIÈRES,...



FABRICANT

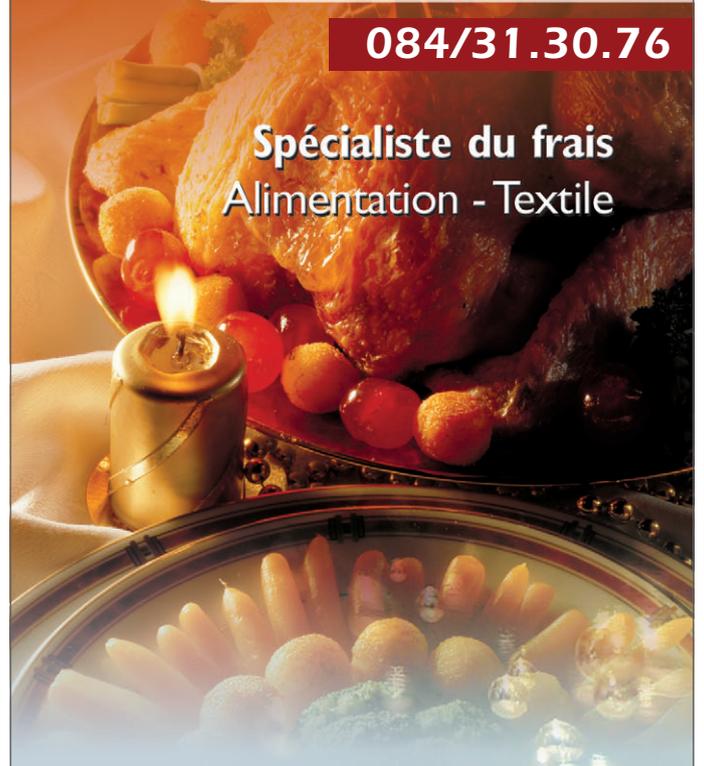
→ 42, rue Noël 1944
B-6900 VERDENNE

084/31.56.41

super partner **GB**

084/31.30.76

Spécialiste du frais
Alimentation - Textile



BRICO

084/31.37.37

P

Tout pour le bricolage
et les fêtes



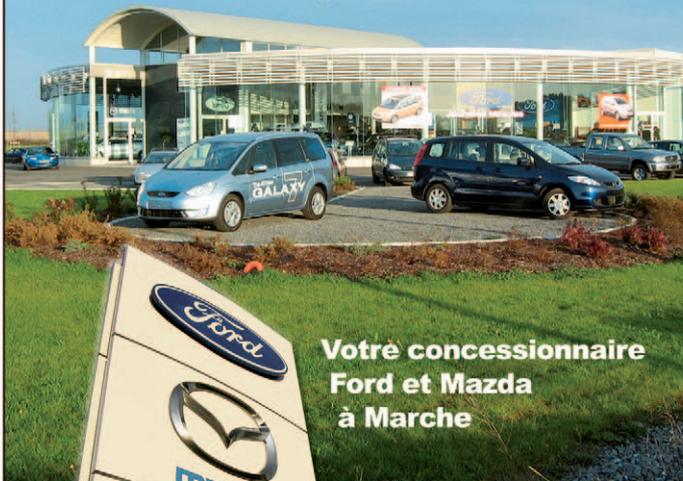
Au centre

de Marche

Place aux Foires - Avenue du Monument 1

Bienvenue aux
Ets **DEVILLERS** S.A.

*la qualité que vous méritez
proche de vous*



Votre concessionnaire
Ford et Mazda
à Marche

Ford
mazda
Ets. Devillers

Zoning du Wex
Rue des deux provinces, 12
6900 Marche-en-Famenne
Tél. : 084/22.05.05